

COMMUNE DE LA COUARDE-SUR-MER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MARS 2018

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix huit, le 14 mars à 18 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 8 mars 2018, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Mesdames Béatrice TURBE, Véronique HERAUD, Virginie CANARD, Dominique BAESJOU et Annick DEVAUD-CHARLES ainsi que Messieurs Patrick RAYTON, Rémy PALITO, Tony BERTHELOT, Jacques DURET, Philippe MARSAC et Alain CLEMENT.

Etaient absents excusés : Mesdames Peggy LUTON et Emmanuelle CURRAN ainsi que Monsieur Thierry TURBE et Jean-Claude BROCHARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe MARSAC

Pouvoirs : Madame LUTON à Monsieur BERTHELOT
Madame CURRAN à Madame CANARD
Monsieur BROCHARD à Madame DEVAUD
Monsieur TURBE à Madame TURBE

Assistaient à la séance : Madame Catherine COPPIN, DGS et Monsieur Thomas TOINEL, Assistant de direction.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2018

Après en avoir délibéré, l'Assemblée délibérante approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance plénière du Conseil Municipal en date du 7 février 2018.

2 – TRAVAUX PAPI DE RANG 1 FOSSE DE LOIX – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des travaux de protection nord de la Commune de La Couarde-sur-Mer – rang 1 – fosse de Loix, une enquête publique relative à la loi sur l'eau a été diligentée du 29 janvier au 2 mars 2018 et précise que certains élus ont annoté le registre d'enquête en tant qu'administrés.

Il explique qu'en application de la procédure de l'expérimentation d'autorisation unique loi sur l'eau au titre de l'ordonnance 2014-619 du 12 juin 2014 et conformément à l'article 13 du décret 2014-751 du 1^{er} juillet 2014, les services de la DDTM souhaitent recueillir l'avis du Conseil Municipal sur ce dossier au plus tard 15 jours après la clôture du registre de l'enquête publique, soit avant le 17 mars 2018.

Il précise qu'une réunion est prévue vendredi à ce sujet avec les ostréiculteurs qui souhaitent des éclaircissements sur divers points (clôtures, dos d'âne, ...), réunion à laquelle sont conviés le commissaire-enquêteur et la Communauté de Communes de l'Île de Ré.

A ce sujet, Monsieur le Maire indique qu'il tient à ce qu'une étude de faisabilité sur le second rang de protection soit diligentée par le Conseil Départemental et la Communauté de Communes, tant au niveau technique et financier qu'à celui de l'impact du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) arrêté le 7 mars 2018 ; en effet, dès le lendemain de la tempête Xynthia, le Conseil Municipal a été dans l'attente d'actions de protection efficace des personnes et des biens, notamment ceux permettant le maintien des activités professionnelles sur la Commune.

A Monsieur PALITO qui fait remarquer que le projet de 1^{er} rang de protection change peu les perspectives de maintien de l'activité au vu du PPRN, Monsieur le Maire répond que, malgré les dires de l'Etat qui pense ne pas bloquer la situation, les contraintes imposées sont telles qu'elles deviennent irréalistes, notamment par leur coût économique.

Monsieur BERTHELOT estime également que la sécurité du village ne pourra être assurée qu'avec la réalisation du second rang de protection et que la mise en place de nombreux batardeaux prévue dans le projet de 1^{er} rang représente un facteur de risque supplémentaire par leur nécessaire manipulation humaine.

Monsieur le Maire rappelle que le projet soumis à l'avis du Conseil Municipal et qui a nécessité six années d'études et procédures préalables devrait être totalement réalisé pour la fin de l'année 2020 du fait des contraintes environnementales (périodes de nidification) et professionnelles (pics d'activité des ostréiculteurs). Pour ce qui concerne le second rang, il précise que l'Etat n'interviendra pas financièrement mais que le Préfet précédant s'était engagé à travailler avec les Collectivités sur le projet.

Concernant ces contraintes temporelles, Madame TURBE ne comprend pas qu'on prenne en compte la période de nidification, les oiseaux concernés nichant sur les bosses et à l'intérieur des marais et non sur la côte ; elle précise également que les travaux de protection touchent seulement une petite partie du territoire.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après les débats ci-dessus, le Conseil Municipal unanime exprime son avis officiel sur le projet de travaux de protection nord de la Commune de La Couarde-sur-Mer – rang 1 – fosse de Loix en ces termes :

- le projet soumis à enquête publique est satisfaisant malgré les contraintes temporelles mais n'est pas suffisant pour assurer pleinement la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la Commune ;
- un second rang de protection en arrière du premier doit faire l'objet d'une étude de faisabilité tant technique que financière et son impact sur le PPRN doit être évalué.

3 - FISCALITE DIRECTE LOCALE – TAUX 2018

Compte tenu des engagements pris, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale pour la 6^{ème} année consécutive, l'autofinancement dégagé au budget étant suffisant à la réalisation des projets 2018. Il précise par ailleurs que l'application d'une taxe sur les résidences secondaires n'est pas prévue à ce jour d'autant que l'île de Ré n'étant pas considéré comme zone tendue pour le logement, le territoire n'est pas concerné par cette taxe.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée unanime fixe les taux 2018 de fiscalité locale directe comme suit :

	Taux 2018
Taxe d'habitation	10,54 %
Taxe sur le foncier bâti	16,05 %
Taxe sur le foncier non bâti	23,99 %

4 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2018 AUX ASSOCIATIONS ET A LA CAISSE DES ECOLES

Monsieur le Maire présente les propositions d'attributions de subventions au titre de l'année 2018 en donnant les précisions suivantes :

- la subvention à la Caisse des Ecoles passerait de 50 000 € à 35 000 €, les reliquats financiers de ce budget étant suffisants notamment du fait de la suppression des TAP ;
- le Club de l'Amitié est l'association la plus importante de la Commune avec plus de 140 adhérents ;
- l'Harmonie Municipale fait à nouveau appel à un chef venu de l'extérieur, ce qui nécessite un financement spécifique ;
- l'association des Anciens Combattants a versé 1 000 € à la fondation du Patrimoine pour la restauration du monument aux morts du village.

Il précise que ces seules associations communales ont sollicité l'aide financière de la Commune pour leur fonctionnement 2018.

Madame HERAUD demande que soit rappelé les montants de subventions N-1 sur la note de synthèse afin de se rendre compte de l'évolution de celles-ci.

Compte tenu des demandes reçues et des besoins recensés, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2018, étant précisé que les crédits budgétaires correspondant seront prévus.

	Subvention 2018
Caisse des Ecoles	35 000 €
Club de l'Amitié	2 500 €
Harmonie Municipale	2 500 €
Anciens Combattants	300 €

5 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Monsieur le Maire présente les résultats budgétaires de l'exercice 2017 en précisant qu'ils sont conformes à ceux arrêtés par Madame la trésorière de Saint Martin, comptable de la Collectivité.

5.1 – COMMUNE – CA 2017

Monsieur le Maire présente les réalisations 2017 du budget principal de la Commune.

Section de fonctionnement

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
011 – Charges à caractère général	805 825.00	624 314.14
012 – Charges de personnel	1 134 120.00	1 103 633.44
014 – Atténuations de produits	55 500.00	55 411.00
65 – Autres charges de gestion courante	227 130.00	221 105.38
66 – Charges financières	128 250.00	128 004.02
67 – Charges exceptionnelles	1 800.00	1 015.00
68 – Dotations aux provisions	200 000.00	0.00
042 – Opérations d'ordre de sect à sect	14 180.00	27 877.90
023 – Virement à l'investissement	1 278 031.22	0.00
<u>Total des dépenses</u>	<u>3 844 836.22</u>	<u>2 161 360.88</u>

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
002 – Excédent reporté	920 842.71	0.00
013 – Atténuation de charges	19 993.51	20 853.05
70 – Produits des services du domaine	137 100.00	135 203.78
73 – Impôts et taxes	2 053 000.00	2 136 972.17
74 – Dotations et participations	508 200.00	513 408.51
75 – Autres produits de gestion courante	178 500.00	178 817.10
76 – Produits financiers	0.00	12.85
77 – Produits exceptionnels	9 100.00	10 277.76
042 – Opérations d'ordre de sect à sect	18 100.00	30 814.56
<u>Total des recettes</u>	<u>3 844 836.22</u>	<u>3 026 359.78</u>
<u>Résultat de clôture</u>		<u>864 998.90</u>

Section d'investissement

Opérations non affectées

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	1 046 529.00	469 522.49
Recettes	2 007 330.00	735 790.17

1002 – Matériel service technique

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	79 650.00	48 873.82
Recettes	0.00	0.00

1003 – Matériel services administratifs

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	33 320.00	19 022.92
Recettes	0.00	0.00

1004 – Matériel divers services

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	39 570.00	13 518.66
Recettes	0.00	0.00

1005 – Travaux de bâtiments

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	375 220.00	207 799.35
Recettes	8 400.00	22 481.60

1006 – Travaux de V.R.D.

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	882 890.00	290 701.73
Recettes	12 300.00	22 375.00

1007 – Plages

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	5 000.00	4 753.47
Recettes	0.00	0.00

1008 – Travaux SDEER

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	6 780.00	1 472.92
Recettes	2 000.00	2 087.88

12 – L'île aux Loisirs

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	6 420.00	492.89
Recettes	0.00	0.00

120 – Espace du marché du Mail

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	16 820.00	13 003.59
Recettes	501 500.00	501 511.24

1201 – Pôle santé et logements

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	4 500.00	3 514.63
Recettes	0.00	0.00

1202 – Halles

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	3 640.00	3 344.15
Recettes	0.00	0.00

122 – Gros travaux réseaux pluvial

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	27 271.00	0.00
Recettes	0.00	0.00

Opérations d'ordre

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	151 112.00	163 706.80
Recettes	147 192.00	160 770.14

Ensemble de la section d'investissement

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
Dépenses	2 678 722.00	1 239 727.42
Recettes	2 678 722.00	1 445 016.03
<u>Résultat de clôture</u>		<u>205 288.61</u>

5.2 – ZONE DE BATIMENTS AGRICOLES – CA 2017

Monsieur le Maire poursuit avec le Compte Administratif 2017 du budget annexe « Zone d'activités de bâtiments agricoles ».

Section de fonctionnement

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
011 – Charges à caractère général	9 280.00	1 748.21
65 – Charges de gestion courante	100.00	0.00
66 – Charges financières	870.00	763.29
68 – Dotations aux amortissements	70.00	70.00
023 – Virement à l'investissement	4 470.00	0.00
<u>Total des dépenses</u>	<u>14 790.00</u>	<u>2 581.50</u>
002 – Excédent reporté	8 097.69	0.00
70 – Produits des services du domaine	6 692.31	6 700.00
<u>Total des recettes</u>	<u>14 790.00</u>	<u>6 700.00</u>
<u>Résultat de clôture</u>		<u>4 118.50</u>

Section d'investissement

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
001 – Déficit reporté	4 171.50	0.00
16 – Capital des emprunts	4 450.00	4 536.60
<u>Total des dépenses</u>	<u>8 711.50</u>	<u>4 536.60</u>
021 – Virement du fonctionnement	4 470.00	0.00
10 - Réserves	4 171.50	4 171.50
28 - Amortissements	70.00	70.00
<u>Total des recettes</u>	<u>8 711.50</u>	<u>4 241.50</u>
<u>Résultat de clôture</u>		<u>- 295.10</u>

5.3 – ECOTAXE – CA 2017

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BERTHELOT qui rend compte du Compte Administratif 2017 du budget annexe « Ecotaxe ».

Section de fonctionnement

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
011 – Charges à caractère général	93 300.00	50 765.45
65 – Charges de gestion courante	10 000.00	0.00
023 – Virement à l'investissement	97 591.20	0.00
<u>Total des dépenses</u>	<u>200 891.20</u>	<u>50 765.45</u>
002 – Excédent reporté	140 898.70	0.00
73 – Impôts et taxes	59 992.50	60 302.00
<u>Total des recettes</u>	<u>200 891.20</u>	<u>60 302.00</u>
<u>Résultat de clôture</u>		<u>9 536.55</u>

Section d'investissement

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
001 – Déficit reporté	3 180.40	0.00
20 – Immobilisations incorporelles	32 200.00	26 356.40
21 – Immobilisations corporelles	67 591.20	578.13
<u>Total des dépenses</u>	<u>102 971.60</u>	<u>26 934.53</u>
021 – Virement du fonctionnement	97 591.20	0.00
10 - Réserves	5 380.40	5 380.40
<u>Total des recettes</u>	<u>102 971.60</u>	<u>5 380.40</u>
<u>Résultat de clôture</u>		- <u>21 554.13</u>

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de réaménagement de l'arrière-plage des Prises a été validé par l'ONF et la Commission des Sites mais que rien n'est encore inscrit au budget de la CDC de l'Ile de Ré pour son financement. Il précise également que l'ONF ne pourra réaliser les travaux qu'à partir d'octobre 2018 pour une livraison en avril 2019 malgré son intervention qui visait à obtenir la réalisation des travaux pour l'été 2018.

5.4 – ZONE DE MOUILLAGES – CA 2017

Monsieur BERTHELOT poursuit en exposant l'exécution 2017 du budget annexe « Zone de mouillages ».

Section de fonctionnement

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
011 – Charges à caractère général	22 000.00	14 946.47
65 – Charges de gestion courante	100.00	0.00
66 – Charges financières	820.00	428.91
67 – Charges exceptionnelles	500.00	166.67
68 – Dotations aux amortissements	3 420.00	3 410.05
023 – Virement à l'investissement	8 800.00	0.00
<u>Total des dépenses</u>	<u>35 640.00</u>	<u>18 952.10</u>
002 – Excédent reporté	15 643.08	0.00
70 – Ventes de produits et services	19 996.92	21 062.81
75 – Produits de gestion courante	0.00	0.62
<u>Total des recettes</u>	<u>35 640.00</u>	<u>21 063.43</u>
<u>Résultat de clôture</u>		<u>2 111.33</u>

Section d'investissement

	Prévisions 2017 (€)	Réalisations 2017 (€)
001 – Déficit reporté	3 411.90	0.00
16 – Emprunts et dettes	12 220.00	11 616.54
<u>Total des dépenses</u>	<u>15 631.90</u>	<u>11 616.54</u>
021 – Virement du fonctionnement	8 800.00	0.00
10 - Réserves	3 411.90	3 411.90
16 – Emprunts et dettes	0.00	400.00
28 - Amortissements	3 420.00	3 410.05
<u>Total des recettes</u>	<u>15 631.90</u>	<u>7 221.95</u>
<u>Résultat de clôture</u>		<u>- 4 394.59</u>

Monsieur le Maire quitte ensuite l'hémicycle et Madame DEVAUD, doyenne d'âge, prend la présidence de l'Assemblée.

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et supplémentaires 2017 de la Commune et des budgets annexes « Zone de mouillages », « Zone de Bâtiments d'Activités Agricoles » et « Ecotaxe » et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer et le détail des dépenses effectuées, le Conseil Municipal statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice 2017 et sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs 2017 de la Commune et des budgets annexes « Zone de mouillages », « Zone de Bâtiments d'Activités Agricoles » et « Ecotaxe ».

Monsieur le Maire rejoint l'Assemblée qu'il remercie de sa confiance.

6 - COMPTES DE GESTION 2017

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Trésorier accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs 2017 de la Commune et de ses budgets annexes,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal déclare que les Comptes de Gestion de la Commune et des budgets annexes, « Zone de mouillages », « Zone de Bâtiments d'Activités Agricoles » et « Ecotaxe » dressés pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

7 – AFFECTATION DES RESULTATS AUX BUDGETS 2018

7.1 – AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET PRINCIPAL « COMMUNE »

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé ce jour le Compte Administratif de la Commune de La Couarde-sur-Mer pour 2017, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 1 785 841.61 €,

Constatant que ledit Compte Administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à 336 672.23 €,

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2017 et des recettes certaines à recevoir à la même date, qui présente un déficit de 604 342.97 €,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,

Considérant que le budget 2017 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 1 278 031.22 €,

Décide, sur proposition du Maire, d'affecter au Budget 2018 de la Commune le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Affectation au déficit d'investissement reporté (compte 001) pour 336 672.23 €
- Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour 604 342.97€,
- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) pour 1 181 498.64 €.

7.2 – AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET ANNEXE « BATIMENTS AGRICOLES »

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 4,

Après avoir approuvé ce jour le Compte Administratif du budget annexe « Bâtiments agricoles » de la Commune de La Couarde-sur-Mer pour 2017, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 12 216.19 €,

Constatant que ledit Compte Administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à 4 466.60 €,

Vu l'état néant des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2017 et des recettes certaines à recevoir à la même date,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,

Considérant que le budget 2017 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 4 470.00 €,

Décide, sur proposition du Maire, d'affecter au Budget annexe « Bâtiments agricoles » 2018 le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Affectation au déficit d'investissement reporté (compte 001) pour 4 466.60 €
- Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour 4 466.60€,
- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) pour 7 749.59 €.

7.3 – AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET ANNEXE « ECOTAXE »

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 4,

Après avoir approuvé ce jour le Compte Administratif du budget annexe « Ecotaxe » de la Commune de La Couarde-sur-Mer pour 2017, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 150 435.25 €,

Constatant que ledit Compte Administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à 24 734.53 €,

Vu l'état néant des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2017 et des recettes certaines à recevoir à la même date,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,

Considérant que le budget 2017 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 97 591.20 €,

Décide, sur proposition du Maire, d'affecter au Budget annexe « Ecotaxe » 2018 le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Affectation au déficit d'investissement reporté (compte 001) pour 24 734.53 €
- Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour 24 734.53€,
- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) pour 125 700.72 €.

7.4 – AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET ANNEXE « ZONE DE MOUILLAGES »

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 4,

Après avoir approuvé ce jour le Compte Administratif du budget annexe « Zone de mouillages » de la Commune de La Couarde-sur-Mer pour 2017, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 17 754.41 €,

Constatant que ledit Compte Administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à 7 806.49 €,

Vu l'état néant des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2017 et des recettes certaines à recevoir à la même date,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,

Considérant que le budget 2017 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 8 800.00 €,

Décide, sur proposition du Maire, d'affecter au Budget annexe « Zone de mouillages » 2018 le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Affectation au déficit d'investissement reporté (compte 001) pour 7 806.49 €
- Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour 7 806.49€,
- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) pour 9 947.92 €.

8 – BUDGETS PRIMITIFS 2018

8.1 – COMMUNE – BP 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal unanime arrête le Budget Primitif 2018 de la Commune comme suit.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
011	Charges à caractère général	727 150.00
012	Charges de personnel	1 171 500.00
014	Atténuations de produits	60 000.00
65	Charges de gestion courante	195 400.00
66	Charges financières	117 200.00
67	Charges exceptionnelles	3 000.00
68	Provisions	238 000.00
023	Virement à l'investissement	1 453 389.26
042	Opérations d'ordre de S à S	9 040.00
	TOTAL DEPENSES	<u>3 974 679.26</u>

Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
002	Excédent reporté	1 181 498.64
013	Atténuations de charges	19 980.62
70	Ventes de produits & services	137 500.00
73	Impôts et taxes	1 960 100.00
74	Dotations et subventions	482 700.00
75	Autres produits de gestion	191 000.00
76	Produits financiers	1 400.00
77	Produits exceptionnels	500.00
042	Opérations d'ordre de S à S	0.00
	TOTAL RECETTES	<u>3 974 679.26</u>

Section d'investissement :

Opérations non affectées

	BP 2018 (€)
Dépenses	608 328.58
Recettes	2 191 724.58

Opérations d'ordre

	BP 2018 (€)
Dépenses	14 310.00
Recettes	23 350.00

Opération 1002 – Matériel service technique

	BP 2018 (€)
Dépenses	35 000.00
Recettes	0.00

Opération 1003 – Matériel service administratif

	BP 2018 (€)
Dépenses	12 000.00
Recettes	0.00

Opération 1004 – Matériel divers services

	BP 2018 (€)
Dépenses	11 900.00
Recettes	0.00

Opération 1005 – Travaux de bâtiments

	BP 2018 (€)
Dépenses	430 871.61
Recettes	0.00

Opération 1006 – Travaux de VRD

	BP 2018 (€)
Dépenses	816 994.59
Recettes	0.00

Opération 1007 – Plages

	BP 2018 (€)
Dépenses	5 000.00
Recettes	0.00

Opération 1008 – Travaux SDEER

	BP 2018 (€)
Dépenses	7 000.00
Recettes	0.00

Opération 12 – ALSH

	BP 2018 (€)
Dépenses	5 999.06
Recettes	0.00

Résultat général de la section d'investissement

	BP 2018 (€)
Dépenses	1 947 403.84
Recettes	2 215 074.58
<u>Résultat BP</u>	<u>267 670.74</u>
<u>Résultat des reports</u>	- <u>267 670.74</u>

Au niveau des charges de personnel, Monsieur le Maire explique la prochaine mise en place du nouveau régime indemnitaire des agents communaux, le RIFSEEP, dont l'impact financier annuel est estimé à 30 000 €.

8.2 – ZONE DE BATIMENTS AGRICOLES – BP 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal unanime arrête le Budget Primitif 2018 du budget annexe « Bâtiments agricoles » comme suit.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
011	Charges à caractère général	8 940.00
65	Charges de gestion courante	100.00
66	Charges financières	710.00
68	Dotations aux amortissements	70.00
023	Virement à l'investissement	4 630.00
	TOTAL DEPENSES	<u>14 450.00</u>

Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
002	Excédent reporté	7 749.59
70	Ventes de produits et services	6 700.41
	TOTAL RECETTES	<u>14 450.00</u>

Dépenses d'investissement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
001	Déficit reporté	4 466.60
16	Capital des emprunts	4 700.00
	TOTAL DEPENSES	<u>9 166.60</u>

Recettes d'investissement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
021	Virement du fonctionnement	4 630.00
10	Dotations	4 466.60
28	Amortissements	70.00
	TOTAL RECETTES	<u>9 166.60</u>

Monsieur le Maire précise qu'une division parcellaire du terrain a été réalisée afin de répondre à une demande des sauniers de disposer d'un espace dédié ; la suite de cette affaire fera l'objet d'une décision future du Conseil Municipal.

8.3 – ECOTAXE – BP 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal unanime arrête le Budget Primitif 2018 du budget annexe « Ecotaxe » comme suit.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
011	Charges à caractère général	105 700.00
65	Charges de gestion courante	15 000.00
023	Virement à l'investissement	65 000.00
	TOTAL DEPENSES	<u>185 700.00</u>

Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
002	Excédent reporté	125 700.72
73	Dotation Ecotaxe CDC	59 999.28
	TOTAL RECETTES	<u>185 700.00</u>

Dépenses d'investissement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
001	Déficit reporté	24 734.53
20	Immobilisations incorporelles	50 000.00
21	Immobilisations corporelles	15 000.00
	TOTAL DEPENSES	<u>89 734.53</u>

Recettes d'investissement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
021	Virement du fonctionnement	65 000.00
10	Dotations	24 734.53
	TOTAL RECETTES	<u>89 734.53</u>

Monsieur le Maire demande la plus grande vigilance sur l'utilisation de l'écotaxe. A ce sujet, il informe que le financement par l'écotaxe du parking du phare des Baleines a fait l'objet d'un recours de la part d'une association.

8.4 – ZONE DE MOUILLAGES – BP 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal unanime arrête le Budget Primitif 2018 du budget annexe « Zone de mouillages » comme suit.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
011	Charges à caractère général	16 490.00
65	Charges de gestion courante	10.00
66	Charges financières	420.00
67	Charges exceptionnelles	500.00
68	Dotations aux amortissements	3 420.00
023	Virement à l'investissement	9 100.00
	TOTAL DEPENSES	<u>29 940.00</u>

Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
002	Excédent reporté	9 947.92
70	Ventes de produits et services	19 992.08
	TOTAL RECETTES	<u>29 940.00</u>

Dépenses d'investissement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
001	Déficit reporté	7 806.49
16	Emprunts et dettes	12 713.51
	TOTAL DEPENSES	<u>20 520.00</u>

Recettes d'investissement :

Chapitres	Libellés	BP 2018 (€)
021	Virement du fonctionnement	9 100.00
10	Capitaux	7 806.49
16	Emprunts et dettes	193.51
28	Amortissements	3 420.00
	TOTAL RECETTES	<u>20 520.00</u>

9 - BUDGET ANNEXE « CAMPING LE REMONDEAU » - DM1

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BERTHELOT qui rappelle que le Budget Primitif annexe « Camping Le Rémondeau » a été adopté par délibération du 6 décembre 2017.

Il ajoute que l'acquisition d'un véhicule électrique dès le début de la saison s'avérant nécessaire et les travaux d'aménagement du bâtiment d'accueil n'étant pas réalisables avant la fermeture de l'équipement en novembre 2018, il propose donc au Conseil municipal qui accepte à l'unanimité d'adopter la décision modificative suivante :

Art 2182 – Matériel de transport + 12 000 €

Art 2313 – Aménagement accueil - 12 000 €

10 - TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS – MISE A JOUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion s'est réunie le 26 février dernier et a émis un avis favorable à divers avancements de grades d'agents titulaires ; afin de faire bénéficier les agents concernés de cette possibilité de promotion, il convient de :

- transformer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au 1^{er} juin 2018,
- transformer un poste d'adjoint technique en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au 1^{er} avril 2018,
- transformer deux postes d'adjoint d'animation en poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe au 1^{er} avril 2018,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs permanents pour le fixer comme suit au 1^{er} avril 2018 et précise que les crédits nécessaires ont été prévus au budget.

FILIERE ADMINISTRATIVE			
Postes	Situation antérieure en ETP	Proposition au 1/04/2018 en ETP	Observations
DGS 10 à 20000 H	1	1	
Rédacteur Pl 2 Cl	1	1	
Adjoint adm Pl 1 Cl	1	2	1 avancement au 1/06/2018
Adjoint adm Pl 2 Cl	2	2	A supprimer après le 1/06/2018
Adjoint adm	2	2	
Totaux	7	8	

FILIERE TECHNIQUE			
Postes	Situation antérieure en ETP	Proposition au 1/04/2018 en ETP	Observations
Technicien Pl 1 Cl	1	1	
Agent de Maîtrise	1	1	
Adjoint tech Pl 1 Cl	1	1	
Adjoint tech Pl 2 Cl	1	2	1 avancement
Adjoint tech	5	4	
Totaux	9	9	

FILIERE ANIMATION			
Postes	Situation antérieure en ETP	Proposition au 1/04/2018 en ETP	Observations
Adjoint d'anim Pl 1 Cl	1	1	
Adjoint d'anim Pl 2 Cl	1	3	2 avancements
Adjoint d'anim	3	1	
Totaux	5	5	

FILIERE CULTURELLE			
Postes	Situation antérieure en ETP	Proposition au 1/04/2018 en ETP	Observations
Assistant qual de conservation 1 Cl	1	1	
Totaux	1	1	

FILIERE POLICE MUNICIPALE			
Postes	Situation antérieure en ETP	Proposition au 1/04/2018 en ETP	Observations
Gardien-Brigadier de PM	1	1	
Totaux	1	1	

11 - CREATION D'UN 4EME POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE SAISONNIER

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, afin de faire face au surcroît de travail généré par la saison touristique, le Conseil Municipal a fixé le tableau des effectifs saisonniers pour l'année 2018 par délibération du 7 février 2018.

Il ajoute qu'il s'avère nécessaire de créer un 4^{ème} poste d'adjoint technique pour assurer correctement la saison du fait de la récente révocation d'un titulaire.

Il propose donc au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité de créer ce 4^{ème} poste pour une durée maximale de 6 mois à compter du 1^{er} avril 2018 sachant que les crédits budgétaires sont prévus à cet effet.

12 - SPECTACLE DE RUE – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire donne la parole à Madame CANARD qui explique à l'Assemblée que, dans le cadre de la « Déambule » 2018, est prévu un spectacle de rue intitulé « Le p'tit baluche de Monsieur Larsène » de la Compagnie « 1 Rien Extra Ordinaire » le 28 avril prochain.

Ce spectacle d'un coût de 2552 € TTC étant éligible au fonds départemental d'aide à la diffusion culturelle en milieu rural, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter ce fonds et charge Monsieur le Maire d'obtenir l'aide départementale évoquée.

13 - RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS – DEMANDE DE SUBVENTION ET MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PALITO qui rappelle que, par délibération du 6 décembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement de l'opération de restauration du monument aux morts intégrant l'objectif de collecte de la souscription publique lancée avec la Fondation du Patrimoine ainsi que la subvention sollicitée auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

Il précise que, le 1^{er} mars 2018, lui-même et les services de la mairie ont rencontré Monsieur Florent DANIEL, responsable local du Souvenir Français, qui a indiqué que l'association pouvait abonder les fonds de l'ONACVG dans la limite de 3 000 €.

A noter que le Souvenir Français est une association créée en 1887, reconnue d'utilité publique en 1906, placée sous le haut patronage du Président de la République, qui a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France et qui a pour mission l'entretien des sépultures et des monuments aux morts.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- ▶ solliciter officiellement le Souvenir Français pour obtenir une aide financière,
- ▶ valider le plan de financement modifié tel que présenté,
- ▶ demander une dérogation pour commencer les travaux avant notification de la subvention,
- ▶ autoriser le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Plan de financement :

Financier	Montant sollicité/objectif collecte	%
Ministère de la Défense - ONACVG	1 600,00 €	2,84%
Le Souvenir Français	3 000,00 €	5,33%
Commune de La Couarde-sur-Mer	8 258,51 €	14,67%
Souscription publique via la Fondation du Patrimoine	43 434,02 €	77,16%
TOTAL	56 292,53 €	100,00%

14 - COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET REUNIONS

14.1 – COMMISSION « VIE QUOTIDIENNE » DU 1^{ER} FEVRIER 2018

Monsieur le Maire donne la parole à Madame CANARD qui expose les travaux de la Commission « Vie quotidienne » du 1^{er} février 2018.

1. AMENAGEMENT DU SQUARE

1.1. Aire de jeux

Sur la base d'une note, Peggy LUTON présente le projet d'aménagement de l'aire de jeux du square et les questions sous-jacentes nécessitant une position de la commission.

Orientations générales :

- *Glissement de l'aire de jeux d'une dizaine de mètres vers l'Ouest,*
- *Dimensions projetées : environ 19 m x 10,50 m,*
- *Maintien en place de la grande structure (forteresse) et ajustement des limites de l'aire par rapport aux contraintes réglementaires et au choix de jeux complémentaires,*
- *Mise à la réforme jeu à ressort existant et récupération jeu à ressort de l'aire du Petit Noue,*
- *Réflexion parallèle sur le maintien ou non d'une aire de jeux au Petit Noue,*
- *Ajout 2 à 3 jeux supplémentaires dans l'aire de jeux selon l'espace disponible et fonction des distances réglementaires entre les jeux – Tranche d'âge proposée : 2 à 6 ans,*
- *Réflexion sur le revêtement de l'aire de jeux (gravier, sable, ecopaillage...)*
- *En dehors de l'aire de jeux, sur l'espace enherbé du secteur dédié aux loisirs, mise en place d'un nouveau parcours aventure pour les 6-12 ans (l'existant ne pouvant être déplacé),*

- *Idée d'implanter une voile d'ombrage à proximité de l'aire de jeux sur la partie enherbée pour espace lecture/pique-nique.*

Planning :

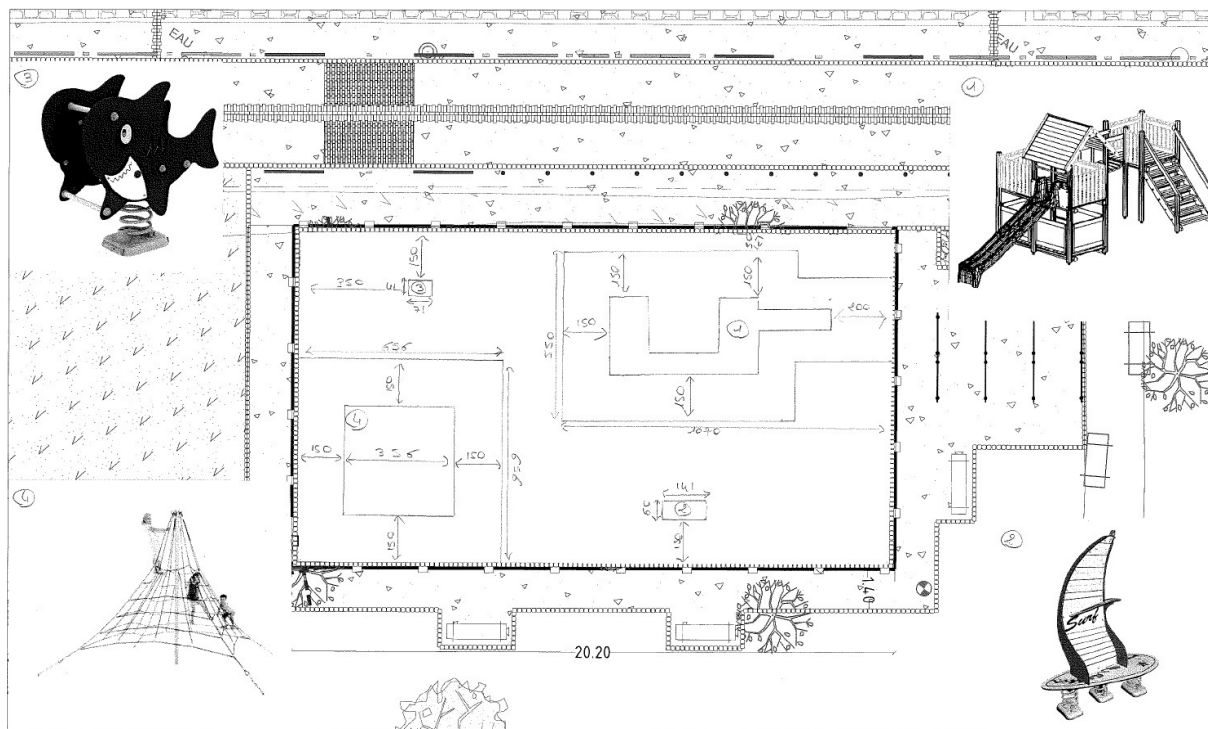
- *Retenir rapidement les jeux pour implanter correctement l'aire de jeux par la maîtrise d'œuvre en charge du suivi des travaux,*
- *Valider commande au(x) fournisseur(s) retenu(s),*
- *Implantation du parcours aventure à voir sur place avec Monsieur BAUDON de DL INFRA,*
- *Faire installer les jeux au printemps,*

Madame LUTON poursuit en présentant l'analyse comparative des offres des trois prestataires consultés à savoir ACODIS, MANUTAN COLLECTIVITES et OSE LOISIRS. Il est précisé que l'offre ACODIS est moins intéressante en l'absence de prestation pose.

Après analyse, les membres de la commission proposent :

Pour l'aire de jeux :

- *Forteresse ESTEBAN : structure existante maintenue à son emplacement.*
- *Jeu à ressort REQUIN chez AGORA COLLECTIVITES via OSE LOISIRS pour 785,00 €HT hors pose,*
- *Jeu à ressort PLANCHE A VOILE chez AGORA COLLECTIVITES via OSE LOISIRS pour 1 560,00 €HT hors pose,*
- *Pyramide hauteur 2,70 m chez MANUTAN COLLECTIVITES pour 2 613,00 € HT hors pose : le prestataire AGORA va être sollicité pour voir s'il peut proposer un jeu Pyramide de même nature.*
- *Pour le revêtement, la commission souhaite obtenir des précisions sur le revêtement en copeaux caoutchouc recyclés coulé en place SOFTBOND et autres revêtements alternatifs. Les membres de la commission font part de leur souhait d'avoir un autre revêtement que les petits graviers actuels.*



Pour le parcours aventure :

La commission ayant des doutes sur la qualité des produits proposés par MANUTAN, deux fois moins chers que ses concurrents, il est privilégié de retenir l'offre proposée par AGORA COLLECTIVITES via OSE LOISIRS sachant que celle-ci devra être complétée de trois modules pour en avoir au total huit.

(NDRL : à la suite de la réunion de la Commission, il a été vu que deux modules du parcours de jeux actuels dont le fournisseur était ACODIS pouvaient être récupérés, les autres modules neufs nécessaires pour compléter ce parcours aventure pourront ainsi être repris chez le même fournisseur ACODIS).

En outre, la commission propose de :

- Reporter le projet d'installation d'une voile d'ombrage. Il est conseillé de laisser vivre l'espace et d'en juger l'utilité ultérieurement,
- Laisser en place l'aire de jeux du Petit Noue. Mener une réflexion en 2019 lorsque le camping engagera le remplacement de ses jeux.

2.2. Parcours historique et pédagogique

Dans le cadre de la valorisation du site du square ainsi que de son histoire, Peggy LUTON présente les deux offres reçues pour l'élaboration d'un parcours historique et pédagogique.

Après présentation des notes d'intention, des réalisations et des devis, la commission propose de retenir la société PIC BOIS pour l'originalité et l'esthétisme des bornes et totems. A noter que la récolte des données et la création du scénario seraient sous-traitées à un expert.

En termes de coût, le parcours reviendrait à 19 160,40 € TTC composé de :

- 8 400,00 € TTC pour la partie étude et expertise,
- 10 760,40 TTC pour la partie réalisation.

En matière de planning, l'objectif est une mise en place pour le 10 novembre 2018, date fixée pour l'inauguration du square.

2. ORGANISATIONS DES ANIMATIONS 2018

Madame LUTON poursuit en présentant le projet de programme des animations 2018 (programme mis à jour suite à la réunion de la commission) :

DATES	EVENEMENT	ORGANISATEUR
AVRIL		
<i>dimanche 1 avril 2018</i>	CHASSE AUX ŒUFS	LCEF
<i>dimanche 8 avril 2018</i>	<i>Nettoyage Plage</i>	<i>Les Amis de La Plage</i>
<i>Du 16 au 22 avril 2018</i>	<i>Séances de Cinéma à La Couarde</i>	<i>La Maline</i>
<i>dimanche 15 avril 2018</i>	CONCOURS DE BELOTE	CLUB DE L'AMITIE
<i>vendredi 20 avril 2018</i>	<i>Concert "Roue Libre"</i>	LCEF
<i>Samedi 28 avril 2018</i>	<i>Déambulle</i>	<i>Les Amis de la Plage</i>
<i>dimanche 29 avril 2018</i>	MARCHE AUX FLEURS ET VIDE GRENIER	LCEF
MAI		
<i>mardi 8 mai 2018</i>	<i>Cérémonie du 8 mai 1945</i>	<i>Mairie</i>
<i>10 - 11 - 12 mai 2018</i>	WEEK-END DES PEINTRES	LCEF
<i>dimanche 20 mai 2018</i>	VIDE GRENIER	APE
<i>26 et 27 mai 2018</i>	<i>Ré Handi Tour</i>	<i>Comité Handisport</i>
JUIN		
<i>vendredi 8 juin 2018</i>	<i>Concert autour du Monument aux morts</i>	<i>Harmonie Municipale</i>
<i>lundi 18 juin 2018</i>	<i>Cérémonie de l'appel du 18 juin 1940</i>	<i>Mairie</i>
<i>jeudi 21 juin 2018</i>	FETE DE LA MUSIQUE	<i>Mairie / LCEF</i>
<i>23 et 24 juin 2018</i>	<i>Raid des Baleines</i>	<i>Jacques Boisnard</i>

<i>dimanche 24 juin 2018</i>	<i>FEU DE LA SAINT JEAN avec orchestre PEP'S music</i>	<i>LCEF</i>
<i>vendredi 29 juin 2018</i>	<i>FETE DE L'ECOLE</i>	
<i>samedi 30 juin 2018</i>	<i>Remise des prix du concours photo</i>	<i>Mairie</i>
<i>samedi 30 juin 2018</i>	<i>VIDE GRENIER</i>	<i>Les Amis de La Plage</i>
JUILLET		
<i>dimanche 1 juillet 2018</i>	<i>Nettoyage Plage</i>	<i>Les Amis de La Plage</i>
<i>jeudi 5 juillet 2018</i>	<i>Concert Romain Leleu et son quintet</i>	<i>AR4S</i>
<i>du 7 au 14 juillet 2018</i>	<i>festival international de guitare</i>	
<i>???</i>	<i>Stage de tcha tcha</i>	<i>LCEF</i>
TOUS LES MARDIS	MARCHE DE NUIT	LCEF
TOUS LES JEUDIS	MARCHE DE NUIT ET ANIMATIONS ENFANT	<i>La Couarde Plage S'anime</i>
<i>mercredi 11 juillet 2018</i>	<i>Promenade musicale et concert - Festival guitare</i>	<i>Mairie / La Maline</i>
<i>jeudi 12 juillet 2018</i>	<i>Spectacle enfant Petit Fousset</i>	<i>Mairie</i>
<i>samedi 14 juillet 2018</i>	<i>Cérémonie du 14/07/1789</i>	<i>Mairie</i>
<i>samedi 14 juillet 2018</i>	<i>Bal du 14 Juillet - Le Petit Fousset</i>	<i>Mairie</i>
<i>lundi 16 juillet 2018</i>	DON DU SANG	EFS
<i>du 18 au 24 juillet 2018</i>	<i>Séances de Cinéma à La Couarde</i>	<i>La Maline</i>
<i>mardi 17 juillet 2018</i>	CHATEAUX DE SABLE	LCEF
<i>mercredi 18 juillet 2018</i>	BRADERIE	<i>Les Amis de La Plage</i>
<i>mercredi 18 juillet 2018</i>	<i>Spectacle Lady Do et Monsieur Papa</i>	<i>Mairie / La Maline</i>
<i>dimanche 22 juillet 2018</i>	VIDE GRENIER	LCEF
<i>dimanche 22 juillet 2018</i>	<i>Retraite au flambeau et feux d'artifice</i>	<i>Mairie</i>
<i>lundi 23 juillet 2018</i>	<i>Concert Warwickshire Music Service</i>	<i>Mairie</i>
<i>mercredi 25 juillet 2018</i>	<i>Spectacle Petit Fousset et Boom des enfants</i>	LCEF
<i>dimanche 29 juillet 2018</i>	MOULES FRITES	LCEF
<i>lundi 30 juillet 2018</i>	DON DU SANG	EFS

AOUT		
TOUS LES MARDIS	MARCHES DE NUIT	LCEF
TOUS LES JEUDIS	MARCHE DE NUIT ET ANIMATIONS ENFANT	La Couarde Plage S'anime
<i>mercredi 1 août 2018</i>	<i>Spectacle Mathieu Moustache</i>	LCEF
<i>dimanche 5 août 2018</i>	<i>Boom des Adultes - Petit Fousset</i>	Les Amis de La Plage
<i>mercredi 8 août 2018</i>	<i>Spectacle Théâtre du Gros Bonhomme</i>	Mairie
<i>samedi 11 août 2018</i>	<i>Retraite au flambeau et feux d'artifice</i>	Mairie
<i>dimanche 12 août 2018</i>	MOULES FRITES avec DJ Petit Fousset	LCEF
<i>mercredi 15 août 2018</i>	BRADERIE	Les Amis de La Plage
<i>mercredi 15 août 2018</i>	<i>Spectacle Donin</i>	Mairie
<i>jeudi 16 août 2018</i>	<i>Spectacle Monsieur Schnapps</i>	Mairie
<i>jeudi 16 août 2018</i>	CHATEAUX DE SABLE	LCEF
<i>vendredi 17 août 2018</i>	DON DU SANG	EFS
<i>vendredi 17 août 2018</i>	PIQUE-NIQUE	LCEF
<i>dimanche 19 août 2018</i>	VIDE GRENIER	LCEF
<i>du 22 au 28 août 2018</i>	<i>Séances de Cinéma à La Couarde</i>	La Maline
<i>lundi 20 août 2018</i>	<i>Concert Les Gaillards du Pertuis</i>	Mairie
<i>mercredi 22 août 2018</i>	<i>Concert de musique classique familial</i>	Mairie / La Maline
<i>samedi 25 août 2018</i>	<i>Boom des Adultes - Petit Fousset</i>	Les Amis de La Plage
<i>mercredi 29 août 2018</i>	<i>Spectacle Monsieur Schnapps</i>	Mairie
SEPTEMBRE		
<i>dimanche 2 septembre 2018</i>	VIDE GRENIER	Les Amis de La Plage
OCTOBRE		
<i>vendredi 12 octobre 2018</i>	SOIREE DU GOUT	LCEF
<i>dimanche 28 octobre 2018</i>	VIDE GRENIER	Les Amis de La Plage
<i>mercredi 31 octobre 2018</i>	Halloween avec Donin	LCEF
NOVEMBRE		

<i>samedi 10 novembre 2018</i>	<i>Inauguration du square et du monument aux morts</i>	<i>Mairie</i>
<i>dimanche 11 novembre 2018</i>	<i>Cérémonie du 11 novembre 2018 - centenaire</i>	<i>Mairie</i>
<i>dimanche 18 novembre 2018</i>	<i>CONCOURS DE BELOTE</i>	<i>CLUB DE L'AMITIE</i>
DECEMBRE		
<i>7 et 8 décembre 2018</i>	<i>TELETHON</i>	
<i>dimanche 16 décembre 2018</i>	<i>CONCOURS DE BELOTE</i>	<i>CLUB DE L'AMITIE</i>
<i>jeudi 20 décembre 2018</i>	<i>GOUTER DE NOEL</i>	<i>CLUB DE L'AMITIE</i>
<i>dimanche 24 décembre 2017</i>	<i>NOEL</i>	<i>LCEF</i>

Dans ce programme manque les dates de l'Harmonie Municipale.

Comme l'an passé, le programme fera l'objet d'une plaquette qui sortira idéalement pour début avril ou sinon pour les vacances de Pâques.

3. REGLEMENTATION POUR BROCANTES ET VIDE-GRENIERS

Au vu des difficultés rencontrées pour gérer ces manifestations, il est proposé de rédiger un règlement qui :

- *fixe les règles d'organisation des animations notamment dans le centre du village (Sécurité, surveillance, responsabilité des organisateurs, disponibilité des services),*
- *encadre le nombre, les périodes et les lieux de ces manifestations,*
- *délimite les organisateurs : associations de la commune*

A l'issue des échanges, il est proposé de :

- *limiter l'organisation de ces manifestations aux associations qui œuvrent dans l'intérêt du village,*
- *limiter à 4 occupations du domaine public par association et par an (hors marchés de nuits) dans le centre du village,*
- *limiter à un total de 6 manifestations de type vide-grenier/braderie/brocante dans le centre du village entre le 15 juin et le 15 septembre.*
- *En dehors de cette période, les brocantes et vides-greniers seront uniquement autorisés au Peu Ragot, espace plus facile à gérer,*
- *rappeler les obligations des organisateurs en matière de sécurité et de propreté.*

4. INFORMATIONS DIVERSES

4.1. Actions du CCAS

Une réunion de présentation pour les plus de 75 ans est prévue le jeudi 15 mars après-midi.

Nouveaux ateliers programmés avec l'ASEPT : Atelier Vitalité en mai, Atelier Mémoire en septembre, Atelier conduite en novembre.

4.2. Ecole

Création d'un poste d'agent à temps plein pour le ménage et l'entretien.

Aménagement du poste de plonge de la cantine.

Expérimentation en cours du Portail Familles.

4.3. ALSH

Bilan rapide de la période septembre – décembre suite à l'arrêt des TAPE :

- *Très fort investissement de l'équipe dans le développement d'activités nouvelles,*
- *Très bon retour et adhésion sur « les mardis c'est permis », « les soirées familles » et les activités pré-ados,*
- *Activités nombreuses autour de la démarche « alimentation durable »,*
- *Plus de difficultés dans la mise en place d'actions ados et intergénérationnelles*

Projet d'ouverture de l'ALSH en continu cet été.

Peinture de l'ALSH et aménagement placard.

4.4. Bibliothèque – Projets 2018

Janvier : Marionnettes (expo, ateliers, spectacle)

Mars : Printemps des Poètes « L'ardeur »

Avril- Mai: Travail sur la thématique du handicap

Juin : exposition Camille Lepage

Juillet – Août : l'environnement

Septembre – octobre : l'égalité hommes/femmes

Novembre : Les sciences

Projet roman photo – flbflb

Projet bookface

C'est un prévisionnel qui pourra être réajusté

La bibliothèque est en recherche de bénévoles pour renforcer l'équipe existante.

De nouvelles bornes de livre échanges sont aussi prévues

4.5 Autres

Formation Iers secours : Difficultés (manque de temps) pour programmer une nouvelle session.

5. POINTS DIVERS

Virginie CANARD présente les actions de l'association « L'Effet Rose » qui œuvre pour accompagner les femmes souffrant ou ayant souffert d'un cancer du sein. Association qui pourrait être contactée à l'occasion d'Octobre Rose pour mener une action commune.

Monsieur le Maire précise que, depuis la réunion de la Commission « Vie quotidienne », une modification est intervenue dans le choix des sols de l'aire de jeux du square et qu'en dehors des zones de chute, un revêtement en pelouse synthétique a été choisi sur proposition du maître d'œuvre de l'opération.

Madame CANARD conclut son exposé en se félicitant de l'étroite collaboration avec les associations notamment pour l'élaboration du calendrier des animations.

14.2 – COMMISSION « COMMUNICATION » DU 8 FEVRIER 2018

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CLEMENT qui rend compte des travaux de la Commission « Communication » du 8 février 2018.

1 – EXPOSITIONS MAIRIE 2018

Monsieur CLEMENT commence par faire état de certaines difficultés rencontrées en ce début d'année concernant l'organisation des expositions mairie liées :

- *à la transition d'une gestion assurée par le personnel à une gestion supervisée par deux élus,*
- *à des périodes moins intéressantes comme février où aucune exposition n'est programmée,*

Après avoir fait état du programme 2018, il est proposé de :

- *rédiger un petit cahier des charges de gestion des expositions,*
- *mettre en place un livre d'or pour récolter l'avis des visiteurs et sonder la fréquentation,*
- *communiquer largement via les media locaux et les supports numériques internes (site Internet, Facebook, mailing).*

En juin 2019, seront programmés Messieurs André HERAUD (dessinateur) et François BLANCHARD (photographe) avec, en parallèle de l'exposition, l'idée de diffuser, à des créneaux horaires déterminés, un petit film de 15 min sur l'Ile de Ré.

2 – INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

En vue des festivités des 10-11 novembre 2018, il est proposé de demander au service Patrimoine de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, la mise à disposition d'un totem présentant le monument de La Couarde réalisé à l'occasion d'une exposition générale sur la commémoration de la Grande Guerre.

Monsieur CLEMENT relancera la caserne de La Rochelle concernant la demande de détachement militaire.

Par ailleurs, Monsieur BLANCHARD propose d'agrémenter le square avec des photos. Cette proposition sera étudiée lors d'une réunion dédiée à l'organisation de l'inauguration du monument aux morts.

3 – CONCOURS PHOTO

3.1. Résultat des participations

Le concours étant terminé, 169 photographes ont participé à cette 5^{ème} édition qui avait pour thème « Différents & Ensemble ».

La commission se satisfait de ce résultat en partie dû à l'implication du Phare de Ré.

3.2. Sélection des photos lauréates

Pour le tri, la sélection et la délibération finale, la commission propose de travailler en 3 temps :

- *1^{er} temps : présélection par 3 membres de la commission communication visant à écarter les photos hors-sujet.*
- *2^{ème} temps : sélection technique et esthétique par 2 photographes avisés (Karine LUTT et François BLANCHARD) en vue de retenir les 50 meilleures photos qui feront l'objet d'une parution en double-page dans une édition du Phare de Ré du mois de mai ainsi que d'une exposition en mairie à l'occasion du vote pour le prix du public.*
- *3^{ème} temps : délibération du jury pour décerner les 4 prix aux lauréats.*

Pour cette édition, le jury sera constitué de Monsieur le Maire en qualité de Président ainsi que d'un représentant du Phare de Ré, de Madame Karine LUTT, Messieurs André HERAUD et François BLANCHARD.

A noter, que le vote pour le prix du public pourra également se faire depuis le site dédié du concours.

3.3. Communication

En matière de communication, au-delà des média locaux, il est décidé de s'appuyer sur des personnes ressources locales (Yann VERDEFROY, ...) ainsi que des commerces et sites spécialisés en photographie.

Par ailleurs, il est demandé de voir avec les services techniques pour installer 4-5 photos des précédentes éditions sur la promenade du Peu Ragot.

3.4. Remise des prix

La commission communication propose de décaler la cérémonie de remise des prix au samedi 30 juin au lieu du samedi 26 mai initialement prévu en parallèle de l'édition 2018 du Ré Handi Tour. Cette date serait plus en compatibilité avec la stratégie de communication du Phare de Ré qui pourrait annoncer les lauréats et le thème de la 6^{ème} édition à l'occasion du début des grandes vacances.

3.5. 6ème édition

La commission souhaite dès à présent recenser les propositions de thèmes pour la 6ème édition.

4 – KIOSQUE

Suite au renouvellement des marchés publics pour la conception graphique et l'impression des supports de communication, la commission communication devra travailler avec l'agence STUDIO LEZARD GRAPHIQUE pour concevoir une maquette pour l'édition d'été du Kiosque.

5 – SITE INTERNET

Il est décidé d'apporter une petite évolution au site pour créer un accès visible et direct au Portail Famille dont l'accès sera généralisé prochainement à toutes les familles.

La commission valide le projet évalué à 500€ HT.

6 – DATES

- *Jeudi 15 février à 14h30 : 1er temps de la sélection des photos du concours.*
- *Jeudi 22 février à 14h30 : rencontre avec le directeur et la graphiste de l'agence STUDIO LEZARD pour évoquer les projets 2018.*
- *Samedi 30 juin : cérémonie de remise des prix du concours photo.*

15 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

15.1 – PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le PPRN a été arrêté par le Préfet et est applicable depuis le 7 mars 2018. Il ajoute qu'une réunion publique en direction de la population couardaise sera organisée le 4 avril prochain à 18 H 00 dans la salle des associations.

15.2 – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de communes vient de relancer la procédure d'élaboration du PLUI suite à la parution récente du PPRN.

Il indique que les propositions d'orientation de ce document d'aménagement du territoire seront distribuées à chacun afin qu'une réflexion soit menée au niveau communal pour être communiqué à la Communauté de Communes lors de la prochaine visite de son Président courant avril prochain.

Monsieur le Maire précise le planning arrêté pour mener à bien ce projet :

- élaboration du règlement et du zonage de mars 2018 à janvier 2019 (11 mois) avec des réunions de travail avec les élus municipaux dans chaque Commune en avril et octobre / novembre 2018
- mise au point du dossier de janvier à mars 2019 (3 mois)
- consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) de mi-avril à mi juillet 2019 (3 mois)

- enquête publique de mi juillet à mi août 2019 (1 mois) avec avis de la commission d'enquête mi septembre 2019
- dernières modifications du PLUI de mi septembre à fin décembre 2019 avec approbation prévue avant la fin de l'année pour une application au 1^{er} janvier 2020

15.3 – PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la prochaine séance plénière du Conseil Municipal est prévue le 18 avril 2018 à 20 H 30.

15.4 - DEMANDE EXPLOITANT TENNIS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le bénéficiaire de la mise à disposition des tennis rend compte de la vétusté du club house depuis environ 2 ans et qu'il a fait plusieurs propositions à la Collectivité en vue de l'amélioration de l'offre de services de l'espace tennistique :

- gestionnaire porteur de projet avec conclusion d'un bail commercial
- gestionnaire porteur de projet avec conclusion d'un bail emphytéotique
- Commune financeur des investissements immeubles et gestionnaire des équipements mobiles avec modification temporelle de la mise à disposition ou passage à une délégation de service public

Monsieur le Maire indique que ses Adjoints et lui-même sont plutôt favorables à la conservation de la maîtrise de l'espace et donc rejettent l'idée d'un bail commercial.

Il donne le calendrier fixé lors de la rencontre du 9 mars dernier avec le gestionnaire

- mai : présentation par le gestionnaire d'un projet de cahier des charges
- juin à décembre : réflexion avec l'appui d'un bureau d'études techniques spécialisé et analyse juridique sur la forme du futur contrat
- février 2019 : dépôt de la demande de permis de construire et/ou d'aménager
- septembre 2019 à mai 202 : travaux sous réserve de l'obtention du permis de construire et/ou d'aménager

15.5 – INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur BERTHELOT informe le Conseil Municipal du référencement récent du camping municipal « Le Rémondeau » par CARAVAMAPS, spécialisé dans l'accueil des camping-cars.

- Madame TURBE annonce l'ouverture du marché du Mail pour le week-end de Pâques, parallèlement à celui du centre.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 H 00.